**Recommandé**

.................. ..............................................................

.............................................................. ........ ........

.................. ..............................................................

Offre de reclassement professionnel autres CP  
que CP 124 et CP 200

Madame, Monsieur,

Le soussigné .................., dûment mandate par l’employeur :

.................. ..................

.................. ........ .........

.................. ..................

vous fait par la présente une offre concrète de reclassement professionnel, comme annoncé dans votre lettre de licenciement du ..../..../.........

Vous avez le droit à un reclassement professionnel individuel / de groupe[[1]](#footnote-1).

Les services du prestataire de services et ses modalités de fonctionnement sont définis comme suit :

* Les services qui font parties de la mission :
  + Un bilan personnel et professionnel.
  + Une assistance psychologique à la demande.
  + Élaboration d’un plan d’action.
  + Une aide logistique et administrative.
* Les objectifs poursuivis, y compris les aspects les plus spécifiques ou personnalisés adaptés au niveau de qualification des travailleurs :
  + Les méthodes d’accompagnement : .....................................................................
  + Le début du programme de reclassement professionnel aura lieu le ..../..../........ à ...........
  + Votre programme de reclassement professionnel vous sera transmis par un document qui précises les étapes à suivre, la formation et le suivi.

Nous vous prions d’agréer, , l’expression de nos sentiments distingués.

Fait à .........., le ...../...../..........

Signature de l’employeur

|  |  |
| --- | --- |
| CP 102.06[[2]](#footnote-2) | Fonds Social de la CP 102.06,  Mgr Broekxplein 6, 3500 Hasselt,  franssen@bichterweerd.be |

1. Sélectionnez ce qui est applicable. [↑](#footnote-ref-1)
2. Sélectionnez dans liste la CP applicable. Si votre CP se trouve dans cette liste veuillez vous référer au prestataire de service outplacement indiqué pour qu’il complète avec vous l’offre d’outplacement. Si votre CP ne se trouve pas dans cette liste, veuillez vous référer à un bureau d'outplacement, qui organisera l'outplacement du travailleur licencié. [↑](#footnote-ref-2)